



La démarche de **gestion de projet** permet de **répondre aux exigences**

Concevoir, développer, réaliser et garantir le succès opérationnel d'un projet, dans le respect des contraintes de budget, de délai et de qualité, sont les grands thèmes de la gestion de projet.

On appelle **projet** d'ensemble des actions à entreprendre afin de répondre à un besoin défini dans des **délais** fixés. Ainsi un projet étant une action temporaire avec un début et une fin, mobilisant des ressources identifiées (humaines et matérielles) durant la réalisation, celui-ci possède également un **coût** et fait donc l'objet d'une budgétisation de moyens et d'un bilan indépendant de celui de l'entreprise. On appelle "livrables" les résultats attendus du projet.